

Décès de la « reine d'Angleterre » et du Canada

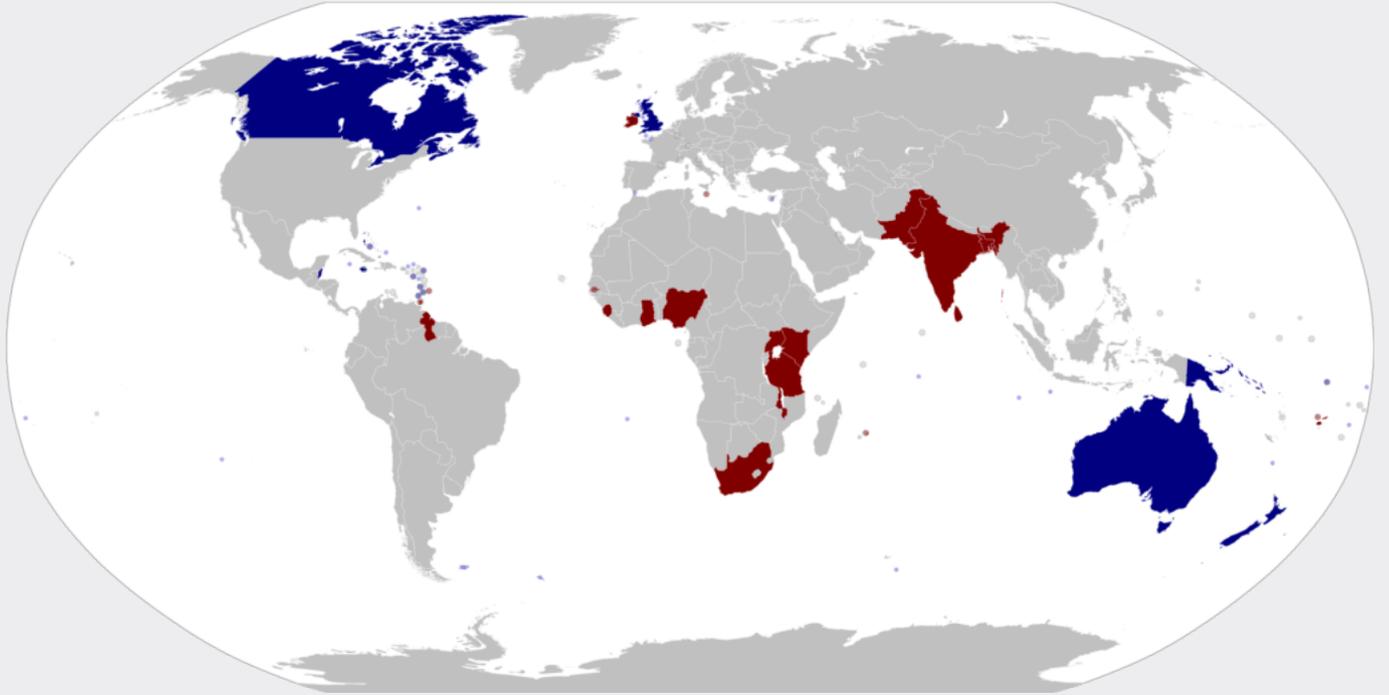


C'est officiel. La Reine Élisabeth II vient de décéder après 70 ans de règne.

Il pourrait alors se poser le problème de sa succession et de la poursuite ou non de la monarchie dans tous les pays concernés, même si dans l'immédiat le prince Charles doit en principe devenir roi :

[Élisabeth II] est la reine du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ainsi que de quatorze autres États souverains, appelés royaumes du Commonwealth, et de leurs territoires et dépendances. En tant que monarque du Royaume-Uni, elle est, de droit, gouverneur suprême de l'Église d'Angleterre et, par tradition, chef du Commonwealth, une organisation intergouvernementale regroupant cinquante-six États. Dans le monde francophone, elle est souvent désignée comme la « reine d'Angleterre », bien que cette appellation soit juridiquement obsolète depuis la fin du royaume d'Angleterre en 1707.

Wikipédia



 Royaumes du Commonwealth.  Territoires des royaumes du Commonwealth.  Anciens royaumes du Commonwealth.